

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 10 février 2025

Date de l'annonce publique : 31/01/2025

Date de la convocation des conseillers : 31/01/2025

### Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence	CC.2025-02-10 - 4.02	
Point de l'ordre du jour	4.02	
Objet	<b>Réfection du chemin « Um Widdem » à Crauthem et installation d'un éclairage public - Projet</b>	

### Le conseil communal,

Vu le projet relatif à la réfection du chemin « Um Widdem » à Crauthem et installation d'un éclairage public ;

Considérant que le projet porte sur le renouvellement de la couche de roulement du chemin mixte « Um Widdem », reliant la rue Alex Schintgen au rond-point situé à proximité de la rue de Simmern à Crauthem ;

Considérant que, dans une optique d'amélioration de la sécurité et du confort des usagers, le projet prévoit également l'installation d'un éclairage public LED, permettant une meilleure visibilité ainsi qu'une optimisation de la consommation énergétique ;

Considérant que le projet, élaboré en date du 8 janvier 2025 par le service technique communal, présente un coût de construction de 121.500,00 € HTVA, pour un montant total arrondi à 150.000,00 € TVAC, incluant les frais divers et l'application d'un taux de TVA de 17 % ;

Vu l'article du budget de l'exercice 2025 spécifié ci-après :

Article	Libellé	CB
4/624/221313/25015	Réfection du chemin "Um Widdem" à Crauthem et installation d'un éclairage public	170.000,00

Vu le règlement grand-ducal modifié du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le projet relatif à la réfection du chemin « Um Widdem » à Crauthem et installation d'un éclairage public.

Récapitulatif et désignation des travaux	Montant en €
<b>Réfection du chemin « Um Widdem » à Crauthem et installation d'un éclairage public.</b>	
1. Travaux pour la réalisation d'une tranchée destinée à l'éclairage public	50.000,00
2. Renouvellement de la couche de roulement	49.000,00
3. Éclairage Public	22.500,00
<b>Sous-total hors TVA</b>	<b>121.500,00</b>

Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 10 février 2025

Référence

CC.2025-02-10 - 4.02

Point

4.02

Objet

Réfection du chemin « Um Widdem » à Crauthem et installation d'un éclairage public - Projet



Récapitulatif et désignation des travaux	Montant en €
TVA 17% sur travaux	20.655,00
<b>Total général (montant arrondi)</b>	<b>150.000,00</b>



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 20 février 2025

Le bourgmestre, 

Le secrétaire communal ff, 

